

Une agriculture durable de proximité pour donner accès à une alimentation saine, locale et biologique



MÉTROPOLE

GRAND LYON

Sommaire

3 Éditos

4 Accompagner les agriculteurs et les habitants vers une production locale et biologique

- 6..... Pérenniser et renforcer des terres agricoles sur le territoire métropolitain
- 7..... Soutenir des projets pour maintenir le capital agricole
- 10 Un plan de soutien et de promotion pour favoriser l'agriculture biologique locale
- 11 Accompagner les habitants et les agriculteurs à cultiver en zone urbaine

14 Accueillir de nouvelles activités agricoles sur le territoire

- 14 Créer des espaces tests pour développer la production locale
- 15 Des mesures agro-environnementales pour préserver les ressources naturelles
- 18 Adapter la production agricole au changement climatique et développer des semences plus résistantes

19 Œuvrer pour une alimentation saine et locale pour tous

- 19 Développer une agriculture nourricière tournée vers les circuits courts et de proximité
- 20 Une restauration collective exemplaire, alimentée par une production locale
- 21..... Des projets novateurs pour nourrir les élèves des collèges et écoles du territoire

23 Encourager les changements de comportements alimentaires des habitants

- 23 Encourager les pratiques saines et responsables
- 24 Redonner accès à une alimentation saine à toutes et tous

Éditos



Olivier Chassignole

Bruno Bernard,
Président de la Métropole
de Lyon.

« Dans un contexte de
crise environnementale et
économique de grande ampleur,
les agriculteurs français sont

confrontés depuis plusieurs années à de nombreuses difficultés : dérèglement climatique qui induit les épisodes de gels puis de canicule, sécheresse, épuisement des énergies fossiles, dégradation et artificialisation des sols, inflation des prix des matières premières... De nombreux défis sont à relever ! Pour faire face à tous ces enjeux majeurs et garantir la sauvegarde des activités agricoles, la Métropole de Lyon est aux côtés des 230 agriculteurs du territoire pour renforcer l'autonomie alimentaire de son territoire. Notre objectif : faire du capital naturel agricole un bien commun pour tendre vers une agriculture durable de proximité. Avec 10 millions d'euros de budget sur le mandat, soit quatre fois plus que lors des précédents, la Métropole de Lyon s'engage pour une politique agricole et alimentaire ambitieuse. En trois ans, nous avons déjà réalisé de nombreux projets en faveur de la préservation des terres agricoles et de nos ressources mais aussi de la production locale. Nous avons pris également plusieurs mesures pour soutenir l'agriculture biologique et donner accès à une alimentation locale de qualité pour toutes et tous. Ces efforts engagés collectivement avec les agriculteurs, les producteurs mais aussi d'autres acteurs du territoire, entreprises de transformation alimentaire et associations doivent se poursuivre et se renforcer pour nourrir sainement tous les habitants de la Métropole, quel soit leur âge, leur lieu d'habitation ou leur condition sociale. »



Eric Soudan

Jérémy Camus,
Vice-président délégué à
l'Agriculture, à l'Alimentation
et à la Résilience du territoire.

« Pour la bonne santé de toutes
et tous, la Métropole de Lyon
est engagée dans une politique

alimentaire ambitieuse, de la graine jusqu'à l'assiette. Depuis trois ans, nous travaillons sur différents leviers pour accroître la résilience et la justice alimentaire sur ce grand territoire de 1.4 million de mangeurs. Nous accompagnons la structuration des filières pour développer une agriculture nourricière tournée vers les circuits courts et de proximité. Nous encourageons la production agricole soutenable pour le marché local en accompagnant depuis le début du mandat près de 80 projets tels que l'installation de fermes maraîchères ou d'ateliers de transformation. Nous avons également dédié un budget de plus d'un million et demi d'euros pour conserver et développer les espaces naturels et agricoles périurbains. Autre enjeu majeur : le développement d'une restauration collective de qualité, exemplaire à tous les niveaux. Nous avons à cœur de proposer au sein des 66 cantines de nos 81 collèges des menus de qualité, à base de produits frais et de saison. Notre objectif est de proposer d'ici 2026 à tous les collégiennes et collégiens des menus issus à 100% de produits bios et à 50% de produits locaux. Notre politique vise enfin à améliorer les pratiques alimentaires des Grands Lyonnais et ce, dès le plus jeune âge. Nous sensibilisons les collégiennes et collégiens pendant leur parcours éducatif, à travers des ateliers de dégustation initiés par les producteurs. C'est par la découverte de nouvelles saveurs et la transmission de notre appétence pour les aliments issus de nos fermes locales que nous participerons au développement d'une alimentation en circuits-courts, au bénéfice des agriculteurs de notre territoire. »

Accompagner les agriculteurs et les habitants vers une production locale et biologique

Alors qu'elle pourrait **couvrir 93% de la consommation alimentaire de ses habitants**, la production agricole locale à l'échelle du territoire métropolitain étendu à un rayon de 50 km représente seulement **4,6% des produits des assiettes**. Et pourtant, dans ce contexte d'inflation et de hausse des prix des denrées alimentaires, la production locale pour une alimentation en circuits-courts est plus que jamais un enjeu majeur qui répond aux préoccupations de tous les Français.

Pour répondre à cet enjeu majeur et donner accès à une alimentation locale, saine et biologique à toutes et tous, la Métropole de Lyon s'est engagée avec l'ensemble des acteurs du système alimentaire (institutionnels, associatifs, économiques, acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche) dans la co-construction de son projet alimentaire du territoire lyonnais PATLy. Cette dynamique participe également à la consolidation de synergies et de coopérations avec les collectivités voisines dans un rayon de 50 km, elles-mêmes engagées dans des démarches agricoles et alimentaires.

Fruit d'une large concertation permettant d'identifier les initiatives existantes et les envies d'agir, ce projet alimentaire territorial s'appuie sur deux piliers : **la résilience et la justice alimentaire**.

Pour le réaliser, un programme d'actions partenariales a été imaginé avec six grands objectifs :

- Construire une gouvernance alimentaire ;
- Encourager une agriculture locale durable et nourricière ;
- Favoriser l'ancrage et la coopération des acteurs de la filière agro-alimentaire ;
- Tendre vers une restauration collective saine, responsable et respectueuse de l'environnement ;
- Améliorer la justice alimentaire en favorisant l'accès de toutes et tous à une alimentation de qualité ;
- Accompagner les Grands Lyonnais dans leurs changements de pratiques alimentaires.

Dans ce cadre, **plus de 150 projets à des niveaux de maturité différents ont été identifiés** lors de nombreuses réunions partenariales La Métropole a par ailleurs été labellisée en avril 2021 « PAT de niveau 1 » dans le cadre de l'Appel à projet du Programme National pour l'Alimentation (PNA) et a porté une candidature collective dans le cadre du plan de relance lui permettant d'obtenir 500 000 euros de financements du Ministère de l'Agriculture et de l'ADEME pour accompagner des projets d'acteurs de territoire.

Afin de renforcer les synergies entre les projets déjà lancés, rendre opérationnelles les actions moins matures et travailler collectivement sur l'émergence de nouvelles propositions, la collectivité franchira une nouvelle étape et candidatera début 2024 pour un PAT de niveau 2 qui lui permettront potentiellement d'obtenir de nouveaux financements.

Chiffres clés



10 millions€

de budget sur le mandat 2021-2026 dédiés soit 4 fois plus que dans le précédent mandat



La Métropole de Lyon dispose de

21 370 ha

de surfaces agricoles et naturelles dont 10 000 ha en surfaces PENAP (Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains)



94

projets soutenus dans le cadre du programme PENAP 2019-2023

28

projets agricoles soutenus dans le cadre du FEADER



41

exploitations agricoles accompagnées financièrement par la Métropole et 3 coopératives d'utilisation de matériel agricole soutenues représentant 35 agriculteurs (dont une grande majorité hors de la Métropole).



Un plan de soutien à l'agriculture biologique de

761 000€

de budget voté en septembre 2023 en réponse aux difficultés des agriculteurs



450

jardins collectifs sur le territoire métropolitain couvrant plus de 155 hectares



PÉRENNISER ET RENFORCER DES TERRES AGRICOLES SUR LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

Avec près de 21 370 hectares de surfaces agricoles et naturelles, la Métropole de Lyon s'engage à maintenir et à préserver son capital agricole, en particulier sur ces zones protégées par des PENAP (zones de Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains) qui représentent près de 10 000 hectares.

La Métropole souhaite d'ici la fin du mandat étendre les périmètres des PENAP aux zones agricoles et naturelles encore non couvertes et pertinentes. Le secteur de Quincieux devrait l'être à l'été 2024 pour plus de 1100 hectares. Le secteur du Biézin sur les communes de Chassieu, Décines-Charpieu et Meyzieu pourrait l'être courant 2024 pour plus de 700 hectares.

D'autres actions ont également été initiées en lien avec les communes pour remobiliser des friches agricoles, notamment dans le sud-ouest du territoire, et sensibiliser les propriétaires de terrains pour privilégier la mise à disposition de leur foncier aux agriculteurs.

Enfin, dans le cadre de la modification 3, ce sont plus de 60 hectares de terres agricoles qui ont été rétrozonnées. D'autres terres seront encore protégées dans le cadre de la modification 4.

La Métropole est également attentive à porter les enjeux agricoles et alimentaires, auprès du SEPAL (Syndicat mixte d'études et de programmation de l'agglomération lyonnaise) qui s'est engagé, en 2022, dans la révision du projet de territoire pour donner naissance à un nouveau Schéma de Cohérence Territoriale en 2026.



SOUTENIR DES PROJETS POUR MAINTENIR LE CAPITAL AGRICOLE

Au titre des zones PENAP (Protection des Espaces Naturels Agricoles Périurbains)

Les périmètres PENAP permettent à la Métropole de Lyon d'adosser un plan d'actions pour maintenir une activité agricole dynamique dans ces zones, qui vise plusieurs objectifs :

- Pérenniser la destination agricole du foncier
- Renforcer l'ancrage territorial d'une activité agricole rémunératrice
- Encourager le renouvellement des exploitations et favoriser la transmission des bâtiments
- Préserver et restaurer les continuités écologiques (haies, mares, bandes enherbées...)
- Renforcer le lien entre la ville et la campagne, les citoyens et les agriculteurs.

Ce programme s'est concrétisé par le lancement de 8 appels à projets depuis 2019, ouverts aux exploitations agricoles, aux collectivités et acteurs locaux sur le territoire de la Métropole de Lyon. Ce sont au total près de 94 projets qui ont été soutenus financièrement par la Métropole, représentant 1,8 million d'euros d'investissements.



Parmi les projets exemplaires soutenus, nous pouvons citer :

- **La création d'un atelier de transformation de fruits en jus** sur une exploitation arboricole à Irigny. Cette aide a permis la pérennisation de la reprise d'exploitation par les deux associés et l'embauche d'un troisième ETP sur l'exploitation, générant ainsi une amélioration des conditions de travail. Ce soutien a également permis d'augmenter la valeur ajoutée des produits et le lien avec les habitants et les consommateurs.
- L'aménagement de la Morelle par le Syndicat Mixte Plaine Monts d'Or permettant de **viabiliser l'installation de trois agriculteurs et leur famille.**
- **La remise en culture de terrains en friches** à Charly, Curis au Mont-d'Or et La Tour de Salvagny permettant de consolider l'installation d'un éleveur de chèvres, d'une productrice de petits fruits. L'installation en maraichage à Charly, par la mise à disposition de foncier auparavant en friche est également en projet.
- **La construction d'un bâtiment collectif de séchage en grange de légumineuses** pour la CUMA de Pollionnay générant l'autonomie fourragère des 11 exploitations d'élevage concernées, l'augmentation des prairies, la réduction des charges sur les exploitations et la diminution des achats de concentrés alimentaires et de tourteaux de soja.
- **La construction et l'aménagement d'un moulin** à la ferme Piamot de Genay pour la transformation de céréales bio en farine et la fabrication de pâtes fraîches, ainsi que d'une unité de tri et stockage des céréales. Ce moulin a permis d'augmenter de 10% leur Chiffres d'affaires et d'embauche un 2e ETP sur l'exploitation. La valeur ajoutée des produits a augmenté, compensant ainsi la baisse de Chiffres d'Affaires sur les céréales en circuits longs et l'exploitation a pu s'ouvrir à de nouveaux marchés locaux: boulanger semi industriel pour la restauration collective; éleveurs).
- **L'installation de plusieurs agriculteurs et agricultrices** dans les Monts d'Or et Plateaux du sud-Ouest,
- L'organisation d'ateliers à la ferme par une association pour **recréer du lien entre agriculteurs et habitants** à Saint Genis Laval
- L'expérimentation d'écopâturages de moutons d'éleveurs des Monts du Lyonnais sur les intercultures de céréaliers du plateau des Grandes Terres à Corbas/ Vénissieux / Feyzin
- La **plantation de haies champêtres** à Poleymieux au Mont d'Or, Collonges au Mont d'Or, Vernaison,...
- L'accompagnement d'un groupe de maraichers par l'ADDEAR sur la thématique des semences paysannes
- **L'acquisition de la ferme des Seignes** à Saint-Didier au Mont d'Or par la commune et le SMPMO pour y installer l'association Terre de Milpa, chantier d'insertion par le maraichage agroécologique



Chiffres clés

8

appels à projets entre 2019 et 2023 accompagnant
52 porteurs de projets différents

94

projets soutenus dont 60 projets ont bénéficié
à de l'agriculture bio, 17 projets au développement
d'un circuit de proximité et 27 à l'installation de porteurs
de projet agricole (cumul possible)

37

exploitations agricoles différentes ont bénéficié
des aides PENAP, dont 23 en AB, pour un total de
subventions d'environ 1 million d'euros (dont 800 000€
pour des exploitations en AB)

1 796 865€

million d'euros de subventions en investissements
par la Métropole depuis 2019

Les aides adossées métropolitaines aux aides européennes

Au titre de ses compétences économiques, la Métropole de Lyon est co-financier des aides du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER). Ce fonds permet de soutenir de nombreux projets locaux en faveur du développement, de la pérennisation et de la modernisation de l'activité agricole sur le territoire. Entre 2017 et 2022, les orientations d'application des crédits européens du FEADER étaient déterminées par le Programme de Développement Rural de la Région.

Pour la période 2023-2027, c'est désormais le Plan Stratégique National (PSN) qui donne les orientations régionales d'application de ces crédits européens. La Métropole s'est positionnée à nouveau comme co-financier des dispositifs de ce plan stratégique national pour soutenir les projets portés par des acteurs agricoles et alimentaires du territoire, en particulier ceux en agriculture biologique.

Depuis le début du mandat (2020), la collectivité a soutenu **28 projets** portés par des exploitations agricoles en individuel ou en collectif ainsi que des entreprises alimentaires, en cofinancement du FEADER et/ou de la Région, pour un total de **604 300€ de subventions de la Métropole** ayant attiré **229 907€ de crédits régionaux et 543 982,95€ de crédits européens**.



Parmi les projets soutenus, on peut citer :

- L'acquisition de **matériel de transformation petits fruits**, stockage et vente pour l'installation d'une productrice de petits fruits bio à Curis-au-Mont-d'Or
- La **création d'un forage pour l'irrigation** de 22 hectares de légumes biologiques de la SCEA Maréchal Nature à Rillieux-la-Pape
- La **construction d'un bâtiment** pour le stockage de produits agricoles bio (céréales, foin, luzerne), leur transformation (farine) et leur conditionnement (ensachage) à Rillieux-la-Pape
- La **diversification d'une exploitation céréalière** en production de volailles bio et le développement de la vente directe de lentilles bio (caisson frigorifique, machine à tamponner les œufs, ensacheuse) à Genay
- La création d'un **bassin de stockage d'eau** avec mise en place système d'irrigation des légumes bio et acquisition de deux bitunnels maraîchers par le GAEC du Boule d'Or à Curis-au-Mont-d'Or
- La **construction du bâtiment siège** d'exploitation pour le stockage, le lavage, la transformation, le conditionnement et la commercialisation des légumes bio de la SCI Les Petites Bottes à Charly
- La **création d'un atelier de fabrication de chocolats et de cafés** par l'entreprise Cafés et Chocolats Voisin à Lyon
- L'**acquisition de tunnels** afin de développer une plantation de fraisiers remontants sous-abri par le GAEC Foucrier à Charly
- L'acquisition de **filets de lutte contre la drosophile** sur les jeunes cerisiers **et contre la grêle** par l'EARL Les Saveurs irignoises à Irigny.

UN PLAN DE SOUTIEN ET DE PROMOTION POUR FAVORISER L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE LOCALE

La Métropole de Lyon s'engage à soutenir l'agriculture biologique sur son territoire grâce à un plan d'actions dédié de 761 000 euros sur trois ans. Ce plan participera à la structuration de la filière et aidera directement les producteurs locaux à développer la production bio sur le territoire. Des actions de sensibilisation auprès des habitants seront également menées afin de faire valoir les bienfaits du bio pour leur santé et leur donner envie de consommer ses produits de qualité.

L'objectif principal de cet accompagnement financier est de maintenir les exploitations actuellement en agriculture biologique qui représentent près de 20% des surfaces agricoles du territoire. **La Métropole de Lyon espère aussi encourager le développement des exploitations en agriculture biologique, qui sont actuellement plus de 70 cultivant sur le territoire, pour atteindre 25% de la surface agricole utile en production biologique d'ici 2026.**

En parallèle, la Métropole développera un plan de communication et différentes actions auprès du grand public dont un festival sur le thème de l'alimentation qu'elle lancera à l'automne 2024.

chiffres clés

Depuis le début du mandat, la Métropole comptabilise :

15 porteurs de projets accompagnés
(5 bailleurs sociaux,
5 communes, 5 associations)

342 442 euros d'aides à
l'investissement
accordées ;

26 projets financés sur le territoire de
la Métropole

2,4 hectares de surfaces
potagères créées.

«La ferme de Lyon» : un projet collectif pour pérenniser une activité agricole sur le territoire

Dans le cadre de leur stratégie agricole et alimentaire, la Métropole de Lyon ainsi que les villes de Lyon et de Saint-Cyr-au-Mont d'Or ont souhaité entrer au capital de la coopérative «La Ferme de Lyon». En lieu et place de la Ferme Perraud, dernière ferme lyonnaise située à Saint-Rambert, ce projet va permettre de pérenniser l'activité agricole sur le territoire sur environ 16,4 hectares dont 5.5 hectares sur Lyon et 10 hectares sur Saint-Cyr-au-Mont-d'Or.

Sous la forme juridique d'une Société coopérative d'intérêt collectif-Société Anonyme (SCIC SA) imaginée par les repreneurs, la «Ferme de Lyon», dont la majeure partie des terres se trouve à Saint-Cyr-au-Mont d'Or, a pour objectif de **maintenir les activités agricoles de cette dernière ferme lyonnaise et de faire de celle-ci une vitrine de la transition agroécologique.**

Afin de permettre l'aboutissement de ce projet et d'apporter une garantie pour les organismes bancaires, **les trois collectivités s'impliquent au démarrage du projet en contribuant à hauteur de 150 000 euros.** La Métropole de Lyon a voté lors du conseil métropolitain du 29 janvier 2024 sa contribution à hauteur de 100 000 euros.

Au total, ce sont près de dix associés qui s'engagent pour ce projet et qui sont entrés au capital de «La Ferme de Lyon». Simon Pascault, Nicolas Gauthier et Cécile Reymond sont les trois premiers salariés engagés dans le projet. Pierre Arcan, Sylvie Gauthier, Serge Brulliard, Laurent Gourrier, Les Ecoaménageurs (Société civile), P&L Associés (SARL) représentée par Loïc Mounier et Paul Imbault ; TKT Société représentée par Guillaume Loelsch et Eric Tannouri complètent la liste des associés actuels du projet.

Cette SCIC souhaite développer plusieurs activités agricoles sur la ferme **en augmentant notamment la surface actuelle des espaces de maraîchage et d'arboriculture et les convertir en agriculture biologique.** Composés de pommiers, poiriers, de cerisiers, de pêchers, de cognassiers et d'abricotiers, les vergers de Saint



Laurence Danière

Rambert et de Saint Didier offriront dans les prochaines décennies davantage de produits (kiwi, kaki, prune) pour enrichir la gamme proposée actuellement.

Un atelier d'élevage porcin de plein air en agropastoralisme sera également créé afin de reconnecter les consommateurs à cet animal étonnant et abolir certains préjugés. Promouvoir une identité porcine de haute qualité, propre à la région lyonnaise et à sa gastronomie, créer des connections agronomiques vertueuses entre les différentes productions (alimenter les cochons grâce aux déchets végétaux pour qu'ils entretiennent le verger) et diversifier la gamme de produits à la vente seront les principaux objectifs de cet élevage agropastoral hors du commun.

Enfin, **la production viticole sera redéveloppée.** La Ferme Perraud a toujours cultivé des vignes dans le clos de Saint Rambert à côté du verger. Le patrimoine viticole actuel sera valorisé en replantant des cépages résistants aux conditions climatiques du territoire sur les coteaux de la ferme et en utilisant de nombreuses parcelles anciennement viticoles exploitées au Mont Thou. La production se veut qualitative avec des rendements de 40 hl qui sera vinifiée sur place sous forme de micro-cuvée pour proposer une gamme de «Vin de Lyon» accessible pour tous les amateurs.

ACCOMPAGNER LES HABITANTS ET LES AGRICULTEURS À CULTIVER EN ZONE URBAINE

Avec près de **450 jardins collectifs couvrant une superficie de plus de 155 hectares, la Métropole de Lyon s'appuie sur ce capital vert et mène une politique de soutien importante** aux jardins collectifs nourriciers en visant quatre grands objectifs :

- **accompagner la création de jardins collectifs nourriciers** qui facilitent le développement de l'autoproduction et l'autoconsommation de fruits et légumes, de saison, à moindre coût,
- **maintenir et accompagner les jardins collectifs existants** en mettant en place des

pratiques agroécologiques vertueuses, en faveur de la protection de la biodiversité et de la préservation de la ressource en eau.

- **partager des bonnes pratiques,**
- **valoriser la participation citoyenne** et les actions des habitants en faveur du lien social, de l'éducation à l'environnement et de la transition agroécologique et alimentaire.

Ces jardins collectifs sont de toutes tailles, de différentes natures (jardins familiaux, d'insertion, participatifs, de rue, vergers, vignes...) et portés par une grande diversité d'acteurs (associations, collectivités locales, établissements publics, comités d'entreprise...).



Thierry Fournier

De plus, pour permettre le maintien et le développement de ces jardins collectifs existants, la Métropole s'engage à :

- **assurer la pérennité foncière des jardins collectifs** en préservant leur présence par des outils de protection dans le Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat (PLU-H)
- **mettre en œuvre un inventaire des jardins collectifs** implantés sur la Métropole, pour mieux les identifier,
- **soutenir la création de réseaux dédiés aux jardins collectifs**, permettant aux gestionnaires et aux porteurs de projet d'accéder à diverses ressources : aide à la conception, partage de savoirs et de savoir-faire, documentation, grainothèque.

La Métropole poursuit également son soutien à l'association Passe-Jardins (80 400€ par an).

En complément de l'accompagnement au déploiement de jardins collectifs nourriciers, la Métropole renforce son intervention dans les quartiers en renouvellement urbain dans le cadre

de la démarche « Quartiers Fertiles » impulsée par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) en 2020.

Sur les 14 sites du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) de la Métropole, 8 sont lauréats de l'appel à projets Quartiers fertiles : Givors, Lyon 8e, Lyon 9e, Rillieux-la-Pape, Saint-Fons, Vaulx-en-Velin, Vénissieux et l'association Le Booster pour son projet l'îlot vert à Villeurbanne Saint-Jean.

Dans ce cadre, 26 projets sont accompagnés par la Métropole de Lyon dans 8 communes (8 sites NPNRU), pour un montant de 1,6 millions d'euros :

- l'animation d'un archipel de sites sur les quartiers prioritaires concernés par le renouvellement urbain à Saint-Fons,
- **la création d'une ferme urbaine** à Vaulx-en-Velin,
- **la création d'une ferme urbaine** de 1,5 ha sur le parc linéaire de Rillieux-la-Pape, à la vocation tant productive que pédagogique,

- **la structuration d'un écosystème d'acteurs basé sur un cœur productif et marchand** en collaboration avec les acteurs locaux sur les fonctions de distribution, de transformation et de valorisation, pour les quartiers prioritaires politique de la ville (QPV) de Lyon 8e,
- **la construction d'une halle agricole**, tiers-lieu autour de l'alimentation, du développement durable et de la culture à Lyon 9- La Duchère,
- **la création d'une ferme urbaine et de jardins partagés** au cœur du quartier Les Vernes, à Givors,
- **la création d'un lieu d'animation et de ressources**, dédié à la pratique du jardinage, à l'alimentation, à la santé environnementale; **d'une ferme urbaine et la création d'une pépinière horticole** adossée à une usine à terre fertile pour préparer les futurs espaces verts d'une des zones d'aménagement concerté (ZAC) au cœur du NPNRU à Vénissieux,
- la développement par, Le Booster à Saint-Jean (Villeurbanne) **d'activités de maraîchage et de compostage de biodéchets, exclusivement pour les habitants du quartier** et notamment pour les personnes éloignées de l'emploi.



Accueillir de nouvelles activités agricoles sur le territoire

CRÉER DES ESPACES TESTS POUR DÉVELOPPER LA PRODUCTION LOCALE

Afin d'augmenter et de pérenniser la population agricole sur son territoire, la Métropole de Lyon crée, via le lancement d'un appel à projets initié en novembre 2023, un « espace test agricole ».

Doté d'un budget de 1.7 million d'euros (pour les travaux et les équipements), **cet « espace test » prendra la forme d'un incubateur.** Celui-ci accueillera et accompagnera deux à trois porteurs de projets qui souhaitent se tester « grande nature » en maraîchage biologique pendant trois ans, avec une dimension d'approvisionnement de la restauration collective, sur le territoire.

Pour cela, la Métropole de Lyon leur met à disposition six hectares de foncier à Vaulx-en-Velin dédié à l'agriculture biologique ainsi qu'un parc de matériels performants. Un accompagnement ainsi qu'un suivi personnalisé et adapté aux besoins de chacun sera également proposé par les services de la Métropole.

Imaginé en partenariat avec la ville de Vaulx-en-Velin, l'espace test ouvrira en février 2024 sur les terres du Velin et proposera à chaque testeur sélectionné un hectare de terre, deux tunnels de serres sur 750 m² et un espace bâti ou une base de vie pour stocker leur matériel.

Sur cet espace, le testeur amènera son idée et son projet et le réalisera grâce aux outils proposés et l'accompagnement personnalisé.

Il apprendra « en faisant », s'appuiera et échangera avec la communauté qui l'entoure, témoignera de ses réalisations et mettra à disposition des autres ses connaissances et ses savoir-faire. L'espace test se veut ainsi un lieu d'apprentissage, de témoignage et de formalisation de projets.



Laurence Danière



Thierry Fournier

DES MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES POUR PRÉSERVER LES RESSOURCES NATURELLES

Pour aller au-delà du projet agro-environnemental et climatique (PAEC) de l'agglomération lyonnaise initié entre 2016 et 2022 pour préserver la qualité de l'eau et la biodiversité, **la Métropole de Lyon a voté en septembre 2023 un projet plus ambitieux et l'ouverture de nouvelles mesures agro-environnementales et climatiques.**

Ce nouveau PAEC 2023 vise à accompagner les agriculteurs dans les changements de systèmes, afin de préserver l'eau en quantité et qualité, la biodiversité et s'adapter au changement climatique. Des mesures issues du catalogue national ont été ouvertes sur le territoire avec un cofinancement du FEADER, de l'Etat et de l'Agence de l'eau.

Au total, 73 exploitations agricoles se sont engagées dans les mesures agro-environnementales et climatiques durant cinq ans entre 2016 et 2022, sur près de 2 280 hectares et 17 kilomètres de haies entretenues.

Une vingtaine d'animations collectives ont été organisées également durant cette période avec les partenaires (associations environnementales et organismes professionnels agricoles), pour sensibiliser et former les agriculteurs sur différentes pratiques agroécologiques et construire une culture commune autour de l'agroécologie.

Durant la période transitoire entre le PAEC 2016-2022 et celui de 2023, la Métropole de Lyon a soutenu les agriculteurs s'engageant dans le maintien de couverts herbacés pour un budget de 36 750 euros.

Malgré les ambitions fortes et financements débloqués par la Métropole pour permettre aux agriculteurs de s'engager dans le nouveau PAEC 2023-2027, cela n'a pas permis d'atteindre les objectifs fixés par manque de contractualisations et de moyens d'action autorisés par l'Etat.

La Métropole a donc voté fin septembre la mise en œuvre d'un plan complémentaire de développement de l'agroécologie reposant sur six volets d'intervention :

- L'accompagnement des élevages dans l'adaptation au changement climatique
- Le développement des couverts intermédiaires en grandes cultures
- La lutte contre l'érosion et la prévention du ruissellement agricole
- Le développement et l'amélioration de la gestion des haies bocagères
- Le développement de couverts favorables à la biodiversité en milieu agricole
- Le maintien de milieux et paysages ouverts dans des secteurs à risque d'enfrichement



Des aides directes aux agriculteurs et des actions d'accompagnement techniques seront financées par la Métropole, avec un soutien sollicité auprès de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et de la Compagnie Nationale du Rhône.

La Métropole de Lyon prévoit d'allouer un budget de 1.275 millions d'euros à ce dispositif d'ici la fin du mandat.

Actuellement, la Métropole a déjà voté le soutien de sept exploitations agricoles engagées dans le maintien de milieux ouverts dans les Monts d'Or, et la mise en place d'une convention de partenariat avec Mission Haies, association apportant de l'expertise sur la gestion durable des haies en milieu agricole et prodiguant des conseils de gestion et plantation aux agriculteurs.

Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé aux agriculteurs en fin d'année 2023 pour participer à une grande opération de plantation de bandes fleuries favorables à la biodiversité en milieu agricole, où la collectivité fournira des semences et soutiendra l'implantation et le maintien par les agriculteurs.

Des mesures ont été définies avec la Chambre d'agriculture sur la prévention de l'érosion à l'échelle des exploitations agricoles concernées sur le territoire, et des temps de travail ont déjà eu lieu pour définir les actions à mener dans certains bassins versants à enjeu, dans l'optique de contractualiser des engagements en 2024 pour cinq ans.





Anaïs Mercier

ADAPTER LA PRODUCTION AGRICOLE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DÉVELOPPER DES SEMENCES PLUS RÉSISTANTES

Avec l'ambition de développer l'autonomie alimentaire et l'agriculture nourricière sur son territoire, la Métropole de Lyon accompagne aussi les agriculteurs à s'autonomiser dans la production de semences et de plants variés et adaptés au changement climatique au niveau local. **Pour cela, elle œuvre depuis 2022 pour l'élaboration d'un réseau de fermes semencières, permettant aux agriculteurs de produire et, à terme, d'échanger leurs semences.**

Une première ferme pilote, portée par le Centre de Ressources de Botanique Appliquée (CRBA) a vu le jour à Charly en juin 2022 sur 2.5 hectares. La Métropole a mis à disposition un bien bâti ainsi qu'une partie de ce terrain et accompagne aussi le CRBA par des aides au fonctionnement et à l'investissement (matériels agricoles, matériels de tri, nettoyage, stockage...).

La Métropole est actuellement en train de mobiliser plusieurs groupes d'agriculteurs, tant en maraîchage qu'en céréales, afin de leur proposer des semences produites et distribuées gratuitement par le CRBA au sein de sa ferme semencière pour les reproduire et les partager entre eux et de les accompagner à se former à la production de semences, pour les rendre demain autonomes. À moyen terme, l'idée est aussi de les accompagner à se regrouper pour échanger entre eux des semences

Le conservatoire de Lacroix-Laval sera également mobilisé pour la reproduction de semences de variétés lyonnaises.

Depuis le début du mandat, outre la mise à disposition du bâtiment et terrain, un budget total de 500 000 euros a été engagé pour ce projet.

Œuvrer pour une alimentation saine et locale pour tous

DÉVELOPPER UNE AGRICULTURE NOURRICIÈRE TOURNÉE VERS LES CIRCUITS COURTS ET DE PROXIMITÉ

Afin de renforcer l'ancrage et la coopération de l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire (représentés à travers la Chambre d'agriculture du Rhône, Agribio Rhône Loire, Cluster bio, ICI Agrifood AURA, Auvergne Rhône Alpes Gourmand, ISARA) **pour couvrir davantage les besoins des habitants en produits locaux**, la Métropole de Lyon est engagée dans :

- L'accompagnement à la pérennisation et au développement d'outils de transformation territorialisés
- L'aide aux approvisionnements en local dans différents circuits de distribution
- L'organisation de rencontres entre professionnels facilitant la mise en relation entre offre et demande (salon Biolocal, SIRHA, journée Lyon Pacte PME, ICI Agrifood)
- Le soutien et la création de programmes de développement pour les acteurs économiques alimentaires (incubateurs par exemple)
- L'optimisation de la logistique alimentaire pour les circuits de proximité

Différents projets de structuration de filières biologiques locales ont ainsi été accompagnés depuis 2020 tels que :

- Un diagnostic de l'offre et de la demande de légumes bio locaux avec l'ISARA et la structuration de l'offre de légumes bio de plein champ avec Agribio Rhône Loire, BioApro et Rhône Saône Légumes,
- La structuration d'une filière blé-farine pain biologique locale en partenariat avec la Chambre d'agriculture,
- L'accompagnement d'un projet collectif de transformation laitière bio locale à destination de la restauration collective dans l'Ouest lyonnais avec Agribio Rhône Loire,
- Le lancement d'une filière légumineuses et la participation à des projets collectifs (Prosanté avec le Lycée Andrée Paillot),
- Une réflexion sur le développement de produits bio locaux de viande bovine en lien avec la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien et l'abattoir de Saint-Romain de Popey.
- Des projets logistiques 1er km (Alterconso à Saint Romain en Haut, Fends la bise à Villeurbanne
- D'autres projets alimentaires locaux : Vieilles Graines, Terra Douceurs, Fricots, Récupéria, Maltivor etc.

Un projet de création d'un pôle logistique alimentaire durable avec le Centsept est également en cours de réflexion pour favoriser l'approvisionnement décarboné des commerçants (restaurateurs, épiceries, magasins) en produits locaux



Thierry Fournier

UNE RESTAURATION COLLECTIVE EXEMPLAIRE, ALIMENTÉE PAR UNE PRODUCTION LOCALE

Dès le début du mandat, la Métropole de Lyon s'est engagée à **faire évoluer la restauration collective dans les établissements dont elle a la gestion** (collèges, restaurant administratif de l'Hôtel de Métropole, Institut départemental de l'enfance et de la famille (IDEF) et marchés traiteurs métropolitains), **vers une alimentation de qualité, saine et respectueuse de l'environnement.**

Ces objectifs se traduisent par :

- la valorisation de produits frais, de saison et une cuisine « fait-maison »,
- un approvisionnement en produits 100% biologiques (hors produits de la mer) dont 50% local,
- la proposition d'une option végétarienne quotidienne pour le plat principal et un menu végétarien complet hebdomadaire,
- La lutte contre le gaspillage alimentaire.

Concernant la restauration dans les collèges du territoire, la Métropole gère 66 cantines dont une partie au travers de marchés publics récemment notifiés et une autre partie en régie.

Depuis 2021, trois restaurants scolaires en régie ont ouvert sur un modèle dit « exemplaire », bénéficiant ainsi d'une équipe de restauration renforcée et de matériels adaptés à la valorisation des produits bruts pour répondre dès leur ouverture aux objectifs fixés. Un accompagnement renforcé et de nombreuses actions menées pour les autres collèges en régie (groupe de travail recettes végé, formations, défi collèges à l'alimentation positive, déploiement du logiciel de commande EasyLis) a permis **une progression de près de 20% sur le bio entre 2021 et 2023 atteignant plus de 25% de bio.** Cette progression est également le fruit d'un travail de sourcing et / ou de mise en réseau entre la Direction de l'éducation, les chefs cuisiniers et les acteurs de l'approvisionnement en produits bio.

Pour les 30 cantines gérées en marché, les équipes de la Métropole ont mené un grand travail de sourcing pour structurer un cahier des charges permettant, à compter de septembre 2023, de renforcer la qualité des menus avec plus de fait-maison, plus d'approvisionnements en direct et de proximité, 50% de produits biologiques dès le début du contrat et 75% à 2 ans.

Des engagements exemplaires en matière de gestion des déchets et de lutte contre le gaspillage alimentaire sont également intégrés dans ce nouveau cahier des charges.

L'offre alimentaire proposée par le restaurant administratif de l'Hôtel de Métropole ainsi que les prestations traiteurs ont également connu, grâce à un travail de sourcing et de renouvellement des marchés, une vraie évolution en matière de produits bio, locaux, de saison, avec le développement du végétarien et du fait-maison.

En parallèle et pour structurer des filières locales notamment via les débouchés de la restauration collective, la Métropole de Lyon soutient :

- **l'émergence et le renforcement d'outils de transformation proposant des produits adaptés aux besoins de la restauration collective** (projet d'une laiterie collective dans les Monts du lyonnais par exemple),
- **l'organisation d'événements professionnels favorisant la mise en relation de l'offre locale avec la restauration collective** : par exemple, le salon Biolocal, dont la 1^{re} édition a eu lieu en 2022, met en relation des producteurs ou fournisseurs locaux avec des clients de la restauration ou des magasins spécialisés. Fort de son succès, la 2^e édition aura lieu le 13 mars 2024.

DES PROJETS NOVATEURS POUR NOURRIR LES ÉLÈVES DES COLLÈGES ET ÉCOLES DU TERRITOIRE

Afin de garantir une restauration collective exemplaire saine, responsable et respectueuse de l'environnement, **la Métropole a créé un projet de ferme métropolitaine** pour approvisionner les collèges du territoire. Ce projet va être financé à hauteur de 1.8 million d'euros sur l'année 2024 afin d'investir dans les travaux et équipements nécessaires.

Située à Chassieu sur 4 hectares et sur La Tour de Salvagny sur 5 hectares, cette ferme métropolitaine produira des légumes et des fruits bio pour les cantines des 36 collèges en régie (correspondant à 10 500 repas jours) ainsi que le restaurant administratif de l'Hôtel de Métropole et l'IDEF (soit 1 000 repas). Elle aura d'autres missions annexes pour sensibiliser le grand public à la préservation de la ressource en eau et de la biodiversité, notamment des actions de communication et de pédagogie vis-à-vis des collégiens ou encore la participation au réseau de fermes semencières.

L'objectif n'est pas de produire la totalité des besoins des cantines mais d'être une ressource alternative à l'offre proposée via les marchés publics ou les centrales d'achat existantes pour atteindre les objectifs du 100% bio, 50% local. L'offre proposée sera adaptée aux besoins des chefs cuisiniers, en fonction de leur demande et dans la volonté de faire découvrir des variétés lyonnaises, s'adaptant au changement climatique, ou de donner accès à des fruits et légumes peu accessibles dans les marchés publics ou les centrales d'achat auprès desquelles les chefs cuisiniers s'approvisionnent à ce jour.

La première récolte de légumes est prévue pour septembre 2024 pour une mise en activité totale en 2025.

Par ailleurs, la Métropole de Lyon anime un réseau d'échanges autour de la restauration collective à destination des 59 communes.

Intitulé « Les Tablées collectives », il permettra d'accroître le partage d'expérience, la coopération et la mutualisation entre les différents acteurs du territoire et ainsi de renforcer la qualité de l'offre dans les assiettes des écoliers

En parallèle, la Métropole de Lyon, dans le cadre du Pacte de cohérence métropolitain, accompagne les communes :

- À la création de fermes urbaines (Caluire et Cuire)
- À la structuration de projets intercommunaux de restauration collective.

Ainsi, quatre conférences territoriales des maires ont identifié un **projet de mutualisation de leur restauration collective, et notamment la production des repas, avec la construction**

de cuisines centrales intercommunales. Ces projets de cuisines concernent en priorité les repas servis dans les écoles, mais la réflexion inclut aussi les centres de loisirs, les crèches, les résidences autonomie pour personnes âgées, le portage de repas, et les foyers-restaurants.

Cela concernerait plus précisément 18 communes, soit 105 écoles et 2 550 000 repas d'écoliers par an :

- Rhône Amont : 38 écoles pour 1 030 000 repas par an
- Lômes et Coteaux : 30 écoles pour 560 000 repas par an
- Val d'Yzeron : 21 écoles pour 480 000 repas par an
- Les Portes du Sud : 16 écoles pour 480 000 repas par an

La Métropole a choisi d'accompagner cette démarche dans sa phase de conception et mobilise un budget de 400 000 euros. Par ailleurs, elle encouragera les porteurs de projets dans leur orientation future vers des pratiques positives telles qu'un approvisionnement favorisant l'agriculture locale voire biologique.

Une ferme urbaine à Caluire pour alimenter la cuisine centrale

La Métropole de Lyon a voté en juin 2023 lors de son conseil métropolitain près de 450 000 euros de subventions afin d'accompagner le projet de ferme urbaine porté par la Ville de Caluire-et-Cuire. Ce projet doit d'ici deux ans fournir en fruits et légumes la cuisine centrale de la commune qui préparera les repas des enfants et des seniors.

Cette ferme urbaine aura vocation à s'insérer dans un système d'économie circulaire en accueillant deux plateformes de compostage permettant d'amender les cultures :

- Une plateforme de compostage de biodéchets, issus des bio déchets collectés dans les restaurants municipaux de Caluire et Cuire ;
- Une plateforme de compostage de déchets verts de la ville en développant une production maraîchère de proximité et en s'appuyant sur les déchets issus des 2 200 repas par jour préparés par la cuisine centrale.

La ferme urbaine accueillera plusieurs jeunes maraîchers qui fourniront la première année la totalité des besoins de la restauration municipale et se diversifieront en deuxième année.

Ainsi, les produits fourniront dans les années suivantes pour moitié la restauration municipale et l'autre moitié se vendrait en points de vente directe avec paniers de fruits et légumes. Le futur lycée devant accueillir 800 élèves sera aussi un autre débouché pour la production.

Ce projet innovant permettra de sensibiliser les plus jeunes et notamment le public scolaire aux métiers agricoles, et notamment le public scolaire qui pourra par exemple découvrir les pratiques de maraîchage et de compostage.



Thierry Fournier

Encourager les changements de comportements alimentaires des habitants

ENCOURAGER LES PRATIQUES SAINES ET RESPONSABLES

Afin d'accompagner les habitantes et habitants du territoire vers un changement de pratiques alimentaires plus saines et responsables la Métropole s'engage sur des projets d'animation autour des notions de nutrition santé, d'alimentation végétale et locale, d'écologie mais aussi sur le gaspillage alimentaire.

Pour cela, la Métropole de Lyon mobilise entre 215 000 et 265 000 euros de budget annuel pour soutenir des actions de sensibilisation auprès des habitants, dont environ 40% dédiée au public collégiens. Pour imaginer ces différentes actions de sensibilisation, la collectivité s'entoure de nombreuses associations locales partenaires telles que l'association Bellebouffe, Graines urbaines, La Légumerie, Légum'au Logis, Potinambour, Récup et Gamelles, VRAC, le Réseau Marguerite ou encore la Fédération des centres sociaux (FCSR) etc.

Parmi les animations et actions déjà engagées la Métropole de Lyon se mobilise dans :

- de nombreux **projets du Réseau Marguerite** dans 15 collèges par an ainsi que l'accueil du Congrès des élèves à l'hôtel de Métropole,
- **des animations et dégustations en présence de producteurs**, au self, pour découvrir des produits bio, locaux et de nouvelles saveurs. Depuis le début du mandat, plus de 500 élèves scolarisés dans 27 collèges et 30 classes ont été impliqués dans des actions d'éducation à l'alimentation.
- **les programmes « Défi Famille à alimentation positive » puis « Notre assiette en action »** mené dans 15 centres sociaux par an,
- **des visites de ferme, des ateliers de jardinage et échanges autour de la saisonnalité, de ateliers cuisine participative**
- **la réalisation d'un livret « Envie de manger bio, local et de saison »** qui recense près de 300 adresses sur la Métropole de Lyon

REDONNER ACCÈS À UNE ALIMENTATION Saine À TOUTES ET TOUS

Alors que 30% des habitantes et habitants du territoire déclarent ne pas avoir les moyens de s'alimenter correctement et que 15% d'entre eux ne mangent pas à leur faim, la justice alimentaire fait partie des priorités de l'exécutif métropolitain pour que tous bénéficient demain d'une alimentation saine et accessible.

Pour répondre à cet enjeu majeur, la collectivité a mis en place une feuille de route dédiée à la justice alimentaire, à la croisée des politiques alimentaire, économique et sociale. Cette feuille de route propose trois leviers d'actions :

- Améliorer l'accessibilité financière en s'articulant avec les politiques sociales et en déployant de nouvelles expérimentations telles que l'accompagnement de l'autonomie alimentaire des étudiants via la mise à disposition d'un budget mensuel sous forme de monnaie locale et/ou d'un accompagnement autour de connaissances agricoles et alimentaires avec la Ville de Lyon, la Gonette, Agribio Rhône Loire et la DRAAF AURA.

Victoires des cantines rebelles 2023 : la Métropole de Lyon remporte le Prix de l'engagement politique

La Métropole de Lyon, candidate au concours national « Les Victoires des cantines rebelles » organisé par Un Plus Bio, vient de remporter le Prix de l'engagement politique 2023. Une belle récompense pour la collectivité qui vient distinguer sa politique ambitieuse en faveur d'une alimentation locale de qualité pour les collégiennes et les collégiens du territoire

À travers son projet « De la graine à l'assiette », la Métropole de Lyon avait candidaté parmi 32 autres villes pour présenter l'exemplarité de sa stratégie alimentaire qu'elle mène en faveur des 26 000 demi-pensionnaires du territoire. Conquis par le projet ambitieux de la métropole écologiste, le jury a

décerné un prix « coup de cœur » intitulé « Prix de l'engagement politique » pour récompenser une stratégie alimentaire imaginée avec les producteurs locaux qui privilégie les denrées alimentaires biologiques, cultivées en circuits-courts.



- Développer des réseaux et points de distribution proposant des produits accessibles et de qualité sur l'ensemble du territoire
- Améliorer le « pouvoir d'agir » des personnes en situation de précarité et renforcer la « démocratie alimentaire »

Ces actions sont rendues possibles notamment grâce à un accompagnement financier des acteurs de l'économie sociale et solidaire et de l'alimentation, des subventions dédiées à des projets d'initiatives locales mais aussi par le biais d'une co-animation du groupe « justice alimentaire » avec les agents de la Métropole, la Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités du Rhône et le collectif Territoires à Vivre.

Parmi les projets accompagnés, la Métropole a soutenu la création d'une cartographie des « inégalités d'accès aux commerces alimentaires » avec UrbaLyon et l'organisation de recherche participative avec l'ISARA, l'école d'ingénieurs en agronomie, agroalimentaire et environnement, l'association VRAC, le Groupement des Épiceries Sociales et Solidaires Rhône-Alpes Auvergne (GESRA), Bellebouffe et le Secours Catholique.

Elle a également lancé en 2019 et en 2020 deux AMI « Précarité alimentaire » permettant de soutenir 25 projets pour un montant total d'aides de 200 000 euros et soutenu cinq initiatives de lutte contre la précarité alimentaire des étudiants en 2021 pour un montant total d'aides de 65 000 euros.

La collectivité a également soutenu la mise en place d'assemblées citoyennes de quartier autour de l'alimentation à Lyon 8e et à Saint-Fons, ainsi que l'ouverture de nouveaux tiers-lieux alimentaires : la MESA à Lyon 8e et le Faitout à la Mulatière.

Enfin et surtout, la Métropole accompagne le lancement d'une expérimentation d'une caisse de solidarité alimentaire portée par le collectif Territoires à vivreS en collaboration avec les Maisons de la Métropole grâce à un budget de près de 300 000 euros voté lors du Conseil de





Cécile Roulin

la Métropole de septembre 2023. En apportant une première réponse financière à l'inégalité d'accès à l'alimentation, la caisse solidaire alimentaire vise à favoriser et soutenir l'accès des habitants à des aliments sains, produits dans des conditions respectueuses de l'environnement. Elle permettra également à contribuer au développement de circuits de production et de distribution durables, notamment dans les territoires qui en sont privés, pour répondre à l'enjeu d'une accessibilité géographique à l'alimentation. Enfin, sa mise en place ne se fera pas sans une démocratisation alimentaire pour aller au-delà des obstacles culturels et symboliques auxquels font face les personnes les plus modestes.

MÉTROPOLE DE LYON
20 rue du Lac
CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03

CONTACTS PRESSE

Métropole de Lyon
Magali Desongins
mdesongins@grandlyon.com
06 69 33 08 90

MÉTROPOLE

GRAND LYON

grandlyon.com